



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-101158>

Département(s) de publication : **67, 68**

Annonce n° **25-101158**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance et fourniture de matériel de lutte contre l'incendie - 7 lots

Description : Maintenance et fourniture de matériel de lutte contre l'incendie - 7 lots

Identifiant de la procédure : 962d6680-bf62-4386-bebe-a920d2e381da

Identifiant interne : 25215

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 760,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 760,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 7

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Grands sites Nord

Description : Grands sites Nord

Identifiant interne : 25000806

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre conclu pour un an à compter de la notification; il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 60% Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : 40% La note sur 20 relative au critère valeur technique est obtenue en application des critères et sous-critères détaillés dans le mémoire technique, et selon la formule de calcul suivante : Note de la valeur technique de l'offre = [(Note du critère 1 du cadre du M.T.) + (Note du critère 2 du cadre du M.T.) + (Note du critère 3 du cadre du M.T.) + (Note du critère 4 du cadre du M.T.)] En sachant que la note de chaque critère est sur un total de 5 points. La note obtenue sur 20 points est ensuite multipliée par le coefficient 0,4 correspondant à la pondération de 40 %.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Eurométropole Nord

Description : Eurométropole Nord

Identifiant interne : 25000807

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre conclu pour un an à compter de la notification; il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 60% Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : 40% La note sur 20 relative au critère valeur technique est obtenue en application des critères et sous-critères détaillés dans le mémoire technique, et selon la formule de calcul suivante : Note de la valeur technique de l'offre = [(Note du critère 1 du cadre du M.T.) + (Note du critère 2 du cadre du M.T.) + (Note du critère 3 du cadre du M.T.) + (Note du critère 4 du cadre du M.T.)] En sachant que la note de chaque critère est sur un total de 5 points. La note obtenue sur 20 points est ensuite multipliée par le coefficient 0,4 correspondant à la pondération de 40 %.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de

l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative).
• Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Saverne Nord

Description : Saverne Nord

Identifiant interne : 25000808

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre conclu pour un an à compter de la notification; il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 60% Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : 40% La note sur 20 relative au critère valeur technique est obtenue en application des critères et sous-critères détaillés dans le mémoire technique, et selon la formule de calcul suivante : Note de la valeur technique de l'offre = [(Note du critère 1 du cadre du M.T.) + (Note du critère 2 du cadre du M.T.) + (Note du critère 3 du cadre du M.T.) + (Note du critère 4 du cadre du M.T.)] En sachant que la note de chaque critère est sur un total de 5 points. La note obtenue sur 20 points est ensuite multipliée par le coefficient 0,4 correspondant à la pondération de 40 %.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Sélestat Nord

Description : Sélestat Nord

Identifiant interne : 25000809

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre conclu pour un an à compter de la notification; il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 60% Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : 40% La note sur 20 relative au critère valeur technique est obtenue en application des critères et sous-critères détaillés dans le mémoire technique, et selon la formule de calcul suivante : Note de la valeur technique de l'offre = [(Note du critère 1 du cadre du M.T.) + (Note du critère 2 du cadre du M.T.) + (Note du critère 3 du cadre du M.T.) + (Note du critère 4 du cadre du M.T.)] En sachant que la note de chaque critère est sur un total de 5 points. La note obtenue sur 20 points est ensuite multipliée par le coefficient 0,4 correspondant à la pondération de 40 %.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Haguenau Nord

Description : Haguenau Nord

Identifiant interne : 25000810

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre conclu pour un an à compter de la notification; il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 60% Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : 40% La note sur 20 relative au critère valeur technique est obtenue en application des critères et sous-critères détaillés dans le mémoire technique, et selon la formule de calcul suivante : Note de la valeur technique de l'offre = [(Note du critère 1 du cadre du M.T.) + (Note du critère 2 du cadre du M.T.) + (Note du critère 3 du cadre du M.T.) + (Note du critère 4 du cadre du M.T.)] En sachant que la note de chaque critère est sur un total de 5 points. La note obtenue sur 20 points est ensuite multipliée par le coefficient 0,4 correspondant à la pondération de 40 %.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Molsheim Nord

Description : Molsheim Nord

Identifiant interne : 25000811

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre conclu pour un an à compter de la notification; il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 60% Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : 40% La note sur 20 relative au critère valeur technique est obtenue en application des critères et sous-critères détaillés dans le mémoire technique, et selon la formule de calcul suivante : Note de la valeur technique de l'offre = [(Note du critère 1 du cadre du M.T.) + (Note du critère 2 du cadre du M.T.) + (Note du critère 3 du cadre du M.T.) + (Note du critère 4 du cadre du M.T.)] En sachant que la note de chaque critère est sur un total de 5 points. La note obtenue sur 20 points est ensuite multipliée par le coefficient 0,4 correspondant à la pondération de 40 %.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Divers sites Sud

Description : Divers sites Sud

Identifiant interne : 25000812

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'Alsace

Ville : COLMAR

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre conclu pour un an à compter de la notification; il pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 60% Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : 40% La note sur 20 relative au critère valeur technique est obtenue en application des critères et sous-critères détaillés dans le mémoire technique, et selon la formule de calcul suivante : Note de la valeur technique de l'offre = [(Note du critère 1 du cadre du M.T.) + (Note du critère 2 du cadre du M.T.) + (Note du critère 3 du cadre du M.T.) + (Note du critère 4 du cadre du M.T.)] En sachant que la note de chaque critère est sur un total de 5 points. La note obtenue sur 20 points est ensuite multipliée par le coefficient 0,4 correspondant à la pondération de 40 %.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Numéro d'enregistrement : 20009433200018

Adresse postale : Collectivité européenne d'Alsace Place du Quartier Blanc

Ville : Strasbourg cedex 9

Code postal : 67964

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Adresse électronique : contact.execution@alsace.eu

Téléphone : 0389306310

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : STRASBOURG

Code postal : 67000

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e5cb087f-72c9-4058-819c-63dd7b57c9ef - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/09/2025 à 14:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2025